



**Lettre ouverte des présidents de Chambre
d'agriculture à l'attention de :**

- Monsieur le Ministre de l'agriculture, Julien Denormandie
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
- Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président à l'agriculture du Conseil Régional de Bretagne
- Messieurs les Présidents des Conseils départementaux
- Mesdames et Messieurs les Président-e-s EPCI
- Mesdames et Messieurs les dirigeants des Entreprises de l'amont et de l'aval des exploitations agricoles
- Mesdames et Messieurs les dirigeant-e-s de la grande Distribution

Rennes le 26 novembre 2021,

La nouvelle génération d'agriculteurs bretons choisira-t-elle l'élevage ?

Les chiffres sont têtus. Les revenus de l'élevage sont toujours à la peine et inférieurs aux revenus des filières végétales. Etre une région leader sur les principales filières d'élevage (chiffre d'affaires, nombre d'actifs du secteur agricole et alimentaire) ne suffit pas à assurer la pérennité d'une filière. La première place sur le podium des volumes et de l'emploi ne peut tenir lieu de consolation pour la faiblesse de rémunération des heures de travail.

Les éleveurs bretons ont pourtant démontré depuis plusieurs décennies une forte capacité d'adaptation : gains de productivité supérieurs à la plupart des secteurs d'activité, résistance à l'adversité dans des crises parfois très dures. Mais cette capacité à résister aux coups s'est transformée en talon d'Achille. A leur corps défendant, ils ont laissé penser qu'ils feraient toujours face, respecteraient toujours normes et cahiers des charges plus exigeants, donneraient toujours le coup de collier ou se serreraient la ceinture pour traverser les crises, fournissant toujours qualité et volumes attendus par les entreprises agroalimentaires et la Grande Distribution. Tout cela, dans l'intérêt prétendu du pouvoir d'achat des consommateurs !

N'importe quel secteur d'activité aurait jeté l'éponge face à autant de vents contraires et un horizon aussi incertain.

Les résistances les plus fortes ont leurs points d'usure et leur point de rupture. Ce point de rupture n'est pas loin. La situation démographique couplée à une situation

économique dégradée avec l'explosion du coût des matières premières, la dégradation des marchés alimentaires, constituent des accélérateurs irréversibles de diminution forte de l'élevage.

Dans l'espace public, les transitions font la une des journaux. Elles sont essentiellement associées au climat, à l'environnement, à l'énergie. On parle rarement de **la transition sociale alors que celle-ci pourrait pourtant être plus radicale, plus rapide, plus douloureuse.**

Les éleveurs, même silencieux, lancent un message très clair à ceux qui veulent bien les entendre : « Ras le bol d'être corvéables ! Ras le bol de travailler sous la critique permanente et souvent injuste de nos pratiques ! »

Les jeunes n'ont pas envie de rentrer dans un métier qui ne donne pas de perspective d'équilibre entre revenu et qualité de vie au travail, et sous la menace d'une critique permanente de la société dont ils font partie.

Face à cette usure économique et morale des producteurs en place, des futurs cédants, le renouvellement des générations pourrait être confronté à la rébellion de la nouvelle génération, et l'absence de consentement à payer pourrait aboutir à l'absence de consentement à produire.

Même bien organisés dans leur travail, les éleveurs se sentent souvent décalés.

Au cœur des ingrédients du mal être douloureusement exprimé on trouve la question du temps et de la qualité de vie au travail. Ce qu'éprouvent les éleveurs dans une société où loisirs et temps libre prennent une place importante à certaines périodes de l'année, provoque une sensation désagréable de décalage. Cela s'exprime par exemple dans l'incompréhension ressentie au moment de certains travaux qui compliquent la cohabitation : la terre sur les routes le temps du chantier d'ensilage, les engins qui ralentissent la circulation, les périodes d'épandage, les clôtures temporaires le temps de déplacer un troupeau ...

Ces exemples individualisés pourraient passer pour du détail, mais l'addition de petites blessures génère ressentiment, amertume, doute sur son choix professionnel de départ en faveur de l'élevage.

Ces questionnements professionnels répétés alimentent une perte d'estime de soi qui elle aussi décourage une attitude proactive des cédants face à la transmission et altère de façon insidieuse l'attractivité des métiers et donc le renouvellement des générations.

Toutes nos filières d'élevage sont clairement à la croisée des chemins. Alors y a-t-il un plan B en dehors de l'élevage pour l'agriculture bretonne ?

En 2013, lors de discussions en vue de la programmation de la PAC 2014-2020 la perspective d'une végétalisation de la Bretagne préoccupait déjà. Elle avait fait l'objet d'une expertise par la chambre régionale d'agriculture. A l'époque, ce phénomène de végétalisation restait malgré tout très territorialisé dans les zones côtières, notamment dans les zones touristiques. Dans les autres territoires, les productions végétales restaient très majoritairement liées à l'élevage, et renforçaient l'autonomie alimentaire des exploitations ;

Dix ans plus tard et en l'absence de perspectives meilleures, les choix des éleveurs pourraient être plus radicaux. La tentation d'arrêter l'élevage n'est plus taboue dans les conversations. C'est plus qu'un signe faible. Plusieurs ont déjà franchis le pas.

Aussi têtus que les chiffres de revenus, ce sont aujourd'hui les chiffres d'évolution du cheptel qui alertent : l'effectif bovin chute de 62000 têtes en 2021 et la tendance semble s'accélérer au regard des effectifs de renouvellement.

En lait, la fin des quotas laitiers a été mal digérée. L'augmentation de volumes produits par unité de travail n'a pas amélioré le revenu. Les producteurs de lait sont épuisés. Les jeunes susceptibles de reprendre sont conscients de cet épuisement. C'est un point d'alerte majeur pour les acteurs politiques, économiques et territoriaux.

Dans la filière porcine, l'embellie des cours de 2019 / 2020 n'a pas redonné le souffle nécessaire pour engager les investissements de modernisation face au vieillissement du parc bâtiment. L'envolée du cours des matières premières pour l'alimentation animale et la forte dégradation des perspectives de marchés fragilisent à nouveau le secteur.

De son côté, la filière avicole peine toujours à reconquérir le marché intérieur. On assiste à un niveau d'importation inacceptable par notre RHD hexagonale qui n'empêche pas une opposition locale quasi systématique à des projets de construction de nouveaux poulaillers. Difficile de motiver de nouvelles vocations d'aviculteurs dans ces conditions.

Les éleveurs aspirent à une vision et une cohérence entre politiques publiques et politiques de filières, entre enjeux de souveraineté alimentaires, enjeux climatiques et environnementaux !

- La souveraineté alimentaire est plébiscitée par la société. Elle est pourtant loin d'être assurée dans la durée, à l'image des chiffres observés dans les filières fruits et légumes où la France est de plus en plus dépendante. **Est-ce cela que nous voulons pour l'élevage ?**
- L'exigence environnementale monte régulièrement d'un cran, malgré les progrès réguliers observés sur la qualité de l'eau dans notre région. Moins elle a de moyens pour accompagner des changements de pratiques ou des investissements, plus la Puissance Publique produit normes et réglementations. **L'excès de normes sans contreparties financières pourrait se transformer en plan de cessation insidieux qui ne dit pas son nom, au profit d'une végétalisation rampante.**
- Les sujets sociétaux, notamment le bien-être animal s'invitent de plus en plus dans les stratégies de filières et d'entreprise. Les éleveurs s'y attellent, en témoignent par exemple les avancées sur la castration des porcelets.

Ce n'est pas le moment de les décourager économiquement et moralement.

- L'émission des GES issus de l'élevage est de plus en plus mise en avant dans les débats sur le réchauffement climatique et sa nécessaire atténuation. En témoignent les débats et conclusions de la COP26. **Veut-on en Bretagne la neutralité carbone de l'élevage breton, sans vache dans les champs, sans jambon, sans poulet régional dans nos cantines ? ou veut-on un élevage moins carboné, en travaillant progressivement sur la réduction des GES, mais aussi sur la complémentarité de la polyculture et de l'élevage, permettant progressivement de moins dépendre de protéines végétales importées, de moins dépendre des engrais minéraux importés, grâce à la valorisation des effluents ?**
- Pour certains éleveurs, les enjeux de transition énergétique ouvrent des possibilités, des perspectives de revenus complémentaires, en contribuant au mix énergétique national. C'est une chance pour la Bretagne. Les projets soulèvent parfois des questionnements d'acceptabilités territoriale et sociétale. **Les politiques publiques en faveur de la production d'énergies renouvelables représentent-elles un risque pour la vocation alimentaire de l'élevage ? Risquent-elles de transformer insidieusement les terres à vocation fourragère en surface de biomasse à vocation énergétique. Est-ce raisonnable et cohérent avec « le bien manger pour tous » de notre Breizh Cop ? Pour « faire son beurre », vaudra-t-il mieux être énergiculteur qu'éleveur ?**

Au regard de la pyramide des âges et de ces questions, c'est maintenant que se dessine le paysage de l'élevage breton de demain.

Cette lettre ouverte en appelle au ministre de l'agriculture et aux élus de la nation et des territoires, aux acteurs économiques, au monde associatif des territoires :

- **La souveraineté alimentaire basée sur une agriculture fondée sur l'agro écologie a besoin d'une prochaine PAC favorable à l'élevage en zone de plaine et une complémentarité végétale-animale-efficente.** Ce n'est pas pour rien que depuis 2013, la CRAB a revendiqué un haut niveau de paiement distributif sur le premier pilier de la PAC, c'était une façon intelligente d'encourager l'élevage et les actifs, et donc notre modèle d'exploitation familiale, efficient en termes de production alimentaire accessible à tous.
- **La souveraineté alimentaire croise des enjeux de filières et des enjeux de territoires.** La transmission des entreprises et le renouvellement des générations exigent que collectivités territoriales et organisations économiques réfléchissent à ces sujets ensemble. La

solution ce n'est pas « mon Plan Alimentaire Territorial » d'un côté, et « l'assurance de mes volumes pour mon outil industriel de l'autre ». **L'avenir de notre élevage régional passe par un intérêt bien compris entre les filières et les territoires.**

- **La souveraineté alimentaire passe par la rémunération des producteurs** : les pouvoirs publics doivent **faire appliquer la loi EGALIM** et les acteurs des filières, transformateurs et distributeurs doivent cesser de pressurer les producteurs. Les coûts de productions sont connus et portés à connaissance par les centres de gestion et les interprofessions. Ils doivent être pris en compte pour une juste rémunération des producteurs dans les négociations commerciales qui s'engagent.
- Les éleveurs sont engagés et s'engageront sur les enjeux de bien-être animal, **à condition que celui-ci soit intimement lié au bien-être de l'éleveur**. Tout cela nécessite du discernement et du temps, de la connaissance, du temps technique et scientifique, loin du temps médiatique.
- Le monde de l'élevage travaille intensément pour atténuer ses émissions de GES et saura prendre sa part dans les enjeux de décarbonations. **Il ne doit pas être le secteur stigmatisé et sacrifié pour ménager d'autres secteurs de l'économie.**
- La souveraineté énergétique basée sur un mix énergétique grâce à la méthanisation, le phovoltaïsme, l'éolien ... est un atout pour l'agriculture régionale, **dès lors qu'elle se conçoit en cohérence et en complément de l'élevage**. L'usage des sols pour l'énergie ne doit pas prendre le pas sur l'usage du foncier pour la production alimentaire. **Les arbitrages des politiques publiques doivent être clairs sur ces priorités.**
- L'élevage mérite donc **être mieux connu et compris dans son rôle économique dans les territoires**, y compris dans son traitement médiatique.

Dans leurs missions qui croisent la réussite des agriculteurs dans leur projet d'entreprise, la défense de la place de l'agriculture dans l'économie régionale, la construction de projets de territoires avec les collectivités, les Chambres d'agriculture de Bretagne rappellent leur projet politique et stratégique pour une Bretagne à haute intensité humaine et terre d'élevage, une Bretagne agricole et alimentaire qui compte en France, en Europe et dans le monde.

C'est maintenant que l'espoir d'un rebond doit être donné aux éleveurs : un espoir politique, un espoir économique, un espoir social et sociétal pour les jeunes générations.